

SECURITE INCENDIE : FONDAMENTAUX ET PRATIQUE

Maîtriser les règles de la sécurité incendie dans les projets architecturaux

Contexte

La réglementation incendie est souvent considérée comme un frein par les architectes dans la conception d'un bâtiment. Cet état de fait est souvent dû à un manque de connaissances de la réglementation et des normes. Cette formation permettra aux stagiaires de mieux appréhender les contraintes et de trouver les réponses adéquates pour intégrer une sécurité incendie efficace dans leurs projets architecturaux.

Objectifs

Intégrer les paramètres de la sécurité incendie dès la conception d'un projet jusqu'à la réception des travaux
Conduire les relations avec les acteurs de la sécurité incendie
Appliquer la réglementation en fonction des types de bâtiments et d'activités : code de l'urbanisme, code du travail, code de la construction et de l'habitation
Optimiser les coûts de la prévention incendie : ingénierie incendie, dérogations avec mesures compensatoires

Publics visés

Architectes, chefs de projet, collaborateurs d'architecte, ingénieurs, maîtres d'œuvre, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrage.

Prérequis

Avoir connaissance des différentes étapes et missions du projet architectural.

Durée : 2 jours (16 heures de formation)

Intervenants : Olivier RENAULT, Responsable de projets (Groupe CSD-Associés)
Michel GARCIN, Architecte DESA - Urbaniste DESS - Ingénieur sécurité Agréé par le CNPP

Modalités pédagogiques

Groupe de 5 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émergence par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.

Questionnaire de satisfaction.

Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation (QCM) de contrôle des connaissances permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés. La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : JEUDI 6 ET VENDREDI 7 AVRIL 2023

Tarifs Plein tarif 800 € HT / Demandeur d'emploi 700 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets

150 rue du faubourg St Martin
75010 PARIS

Détail du programme : **SECURITE INCENDIE : FONDAMENTAUX ET PRATIQUE**

Horaires : 9h – 18h (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1 : Principes de la SI

MATIN (Michel Garcin)

Introduction sur la genèse de la réglementation :

- Le cadre général de la réglementation (hiérarchie des normes, etc.)
- Comprendre la chronologie et la philosophie de la réglementation (évolutions)
- Droit souple
- Ingénierie de la sécurité incendie

APRES-MIDI (Michel Garcin)

La réglementation SI

- Méthodologie
- Classement
- Impact de la SI sur le projet

L'incendie dans le bâtiment

- Approche bâtementaire de l'incendie : retour d'expérience sur l'incendie de la Cité Radieuse de Marseille

JOUR 2 : Application de la SI

MATIN (Olivier Renault)

Environnement administratif :

- La notice de sécurité
- Les documents à joindre au permis
- L'analyse du risque
- Les délais
- La commission de sécurité
- Les dérogations
- La responsabilité de l'architecte en matière de SI

APRES-MIDI (Olivier Renault)

Les fondamentaux de l'incendie

- Comprendre l'incendie : déclenchement, propagation...

Méthodologie de l'analyse préventive

- Comment sont analysés les dossiers par les préventionnistes
- Cohérence projet architectural – Sécurité incendie

Etudes de cas : ERP, habitation, code du travail

- Classement des bâtiments selon la réglementation
- Dispositions applicables

Debriefing, Bilan Et Evaluation.